

1) Travaux de réfection du Chemin Tesson Gauvin à Ste-Clothilde;

LE MAIRE : Messieurs, j'ai actuellement une pétition des propriétaires de ce chemin, c'est-à-dire de ceux qui en ont l'entretien, qui demandent au Conseil Municipal de leur donner une marque d'estime et de confiance. Cette marque d'estime et de confiance serait la prise en charge de ce chemin dans la veirie Municipale.

Ce chemin est très important. Nous pourrions toujours faire une étude et dès maintenant je vous demande d'autoriser le Maire à solliciter un prêt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Réunion puisqu'il s'agit d'un "chemin de cannes".

Si nous n'obtenons pas ce prêt, nous ne pourrons exécuter ces travaux qui sont importants ni cette année ni l'année prochaine.

Je vous soumetts donc le principe de la prise en charge dudit chemin dans la veirie municipale après étude, et deuxièmement l'autorisation qui serait donnée au Maire de prendre contact avec la Caisse de Crédit Agricole Mutuel par la suite.

Adopté à l'unanimité.

X